

Produits électriques issus d'énergies renouvelables

Le marché en 2014



Résultats d'un sondage effectué auprès des entreprises suisses d'approvisionnement en énergie, sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Réalisé par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE
30 novembre 2015

Contenu

1.	En un coup d'œil	3
2.	Méthode et représentativité	6
3.	Définitions	7
4.	Le marché en 2014	9
4.1	Offre	9
4.2	Demande	9
4.2.1	Nombre de commandes de produits	10
4.2.2	Demande en fonction du type de produit	11
4.2.3	Demande en éco-électricité <i>naturemade star</i>	12
4.2.4	Demande en électricité hydraulique dans les produits	13
5.	Evolution du marché	14
5.1	Evolution des produits hydrauliques	14
5.2	Evolution des produits solaires	16
5.3	Evolution des produits éoliens	17
5.4	Evolution des produits électriques issus de la biomasse	18
5.5	Evolution des produits mixtes	19
6.	Conclusions	20

Ce sondage a été financé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE).

Photos de couverture : PhotoHiero (pixelio.de), Rainer Sturm (pixelio.de), Katharina Wieland Müller (pixelio.de), Paulwip (pixelio.de)

1. En un coup d'œil

Presque 20 % de la consommation globale en électricité couverte par des produits électriques	En 2014, un total de 11 368 GWh/a (2013:9 275 GWh/a) de produits électriques écologiques et de produits électriques issus d'énergies renouvelables ont été vendus. Cela correspond à 19.8% de la consommation électrique suisse.
387 fournisseurs détiennent environ 90 % du marché	387 (contre 433 en 2013) des 730 ¹ entreprises suisses d'approvisionnement en énergie (EAE) offrent des produits électriques renouvelables de manière ciblée. Ces EAE détiennent une part de marché d'environ 90%.
Environ un quart des ménages commandent des produits électriques renouvelables	Avec 1 254 022 commandes de produits électriques renouvelables, on a comme l'année précédente enregistré plus d'un million de commandes (2013: 1 054 000). Ainsi, environ un quart des ménages suisses et plus de 15 % des entreprises commandent des produits électriques issus d'énergies renouvelables, qui ne correspondent pas à l'offre la moins chère de leur fournisseur.
36 % de l'électricité renouvelable sont vendus par le biais de produits renouvelables	Les résultats du marquage de l'électricité 2013 ² montrent qu'avec 54.5 %, plus de la moitié (2011:44.2 %) de l'électricité consommée en Suisse provient de sources énergétiques renouvelables (principalement de l'énergie hydraulique). 36.3 % de cette électricité (contre 35.4% en 2013) sont consommés sous la forme de produits électriques issus d'énergies renouvelables.
22.6 % d'augmentation des ventes	Par rapport à 2013, la quantité totale de produits électriques renouvelables vendue (GWh/a) a augmenté de 22.6 %. Cet accroissement est dû à la hausse des ventes de courant hydraulique pur (+16.2%) ³ et de produits électriques mixtes (+27.8%) ³ . Une baisse des chiffres de vente a été enregistrée pour les produits purs issus du solaire (-1.1%), de l'éolien (-12.4%) et de la biomasse (-32.3%). Mais ces trois derniers produits constituent moins de 1 % de la quantité d'électricité vendue.
L'éco-électricité (<i>naturemade star</i>) continue à occuper une part de marché de plus de dix pour-cent avec une augmentation des ventes à 1.2 TWh/a.	La part <i>naturemade</i> dans le marché des produits électriques renouvelables a augmenté pour atteindre 51.6 % (contre 45.2 % en 2013). En chiffres absolus, les ventes de produits électriques <i>naturemade</i> ont grimpé de 39.9 % pour atteindre 5.86 TWh (contre 4.19 TWh en 2013). L'éco-électricité représente 8.3 % des produits électriques renouvelables consommés, soit 940 GWh/a (contre 10.0 %, soit 928 GWh/a en 2013). Si l'on comptabilise en plus la part de <i>naturemade star</i> vendue comme partie intégrante des produits <i>naturemade basic</i> , cette part s'élève à 10.6 %, soit 1 209 GWh/a (contre 12.1 %, soit 1 119 GWh/a en 2013).
Fort engagement de la part des entreprises et du secteur public	Les entreprises et les institutions publiques ⁴ achètent presque les deux tiers (59 %) des produits électriques renouvelables (71 % des produits hydrauliques, 50 % des produits mixtes, 64 % des produits solaires, 52 % des produits éoliens ⁵).
Part de courant au bénéfice de mesures d'encouragement dans les produits électriques	La part de courant au bénéfice de mesures d'encouragement (RPC) se montait à 0.5 % des ventes totales de produits électriques renouvelables, soit 62.2 GWh en chiffres absolus. En 2014, le courant au bénéfice de mesures d'encouragement était principalement intégré dans les produits mixtes.

1 ElCom (2011).

2 OFEN (2015): « Enquête globale sur le marquage de l'électricité 2013 », page 6.

3 Les produits *naturemade basic* sont enregistrés comme produits mixtes en raison du modèle de promotion à remplir.

4 Une partie des valeurs comprennent des institutions publiques (par ex. communes et villes).

5 Comme l'année passée, il n'est pas possible d'établir une différenciation entre ménages et entreprises en raison de données manquantes pour les produits électriques issus de la biomasse.

	GWh/a	Nombre de commandes de produits	Part des commandes de produits
Solaire <i>naturemade star</i>	25.9	35 791	
Solaire	2.0	2 475	
Solaire total	28.0	38 266	3.1 %
Eolien <i>naturemade star</i>	8.1	2 507	
Eolien	0.4	249	
Eolien total	8.5	2 756	0.2 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	294.1	12 029	
Hydraulique	4 435.2	395 242	
Hydraulique total	4 729.3	407 271	32.5 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	0	0	
Biomasse	< 0.1	56	
Biomasse total	< 0.1	56	< 0.1 %
Mixte <i>naturemade star</i>	612.0	84 804	
Mixte <i>naturemade basic</i>	4 923.5	526 683	
Mixte	1 067.1	194 186	
Mixte total	6 602.6	805 673	64.2 %
Total	11 368.4	1 254 022	100 %

Tableau 1 : Produits électriques vendus en 2014 (classés selon le type de produit). Les produits *naturemade basic* sont enregistrés comme des produits mixtes.

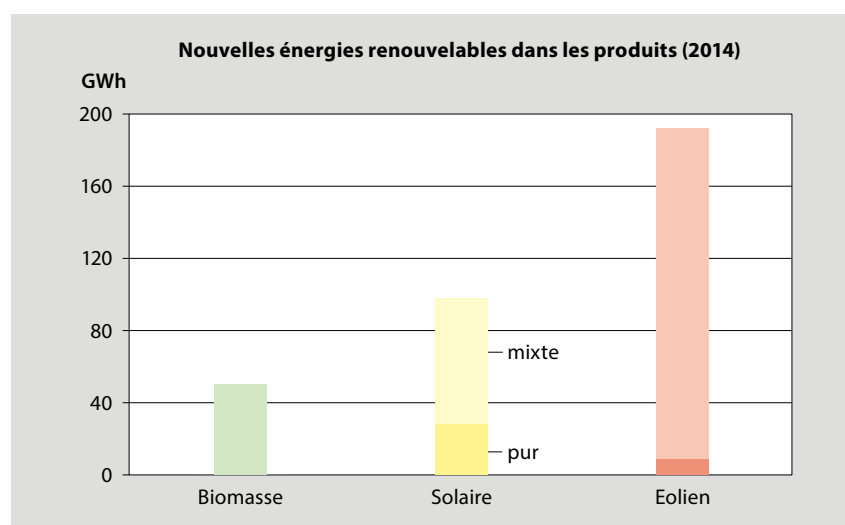
En redistribuant les quantités de produits mixtes vendues à leurs systèmes énergétiques respectifs, on obtient les quantités selon Tableau 2. Pour les nouveaux agents énergétiques renouvelables, cela signifie la chose selon Figure 1.

Tableau 2: Quantité totale d'électricité renouvelable vendue (2014), classée par agents énergétiques. Les pourcentages de produits purs et de produits mixtes sont indiqués dans les colonnes. Les produits *naturemade basic* sont enregistrés comme produits mixtes. La part RPC intégrée est pour la première fois indiquée séparément.

* Les valeurs *naturemade star* de cette colonne incluent aussi les quantités *naturemade star* vendues par le biais des produits *naturemade basic*.

Agent énergétique	Dans les produits simples GWh/a	Dans les produits mixtes* GWh/a	Total GWh/a	Pourcentage dans les produits électriques fournis
Solaire <i>naturemade star</i>	25.9	57.7	83.6	
Solaire	2.0	12.3	14.4	
Solaire total	28.0	70.1	98.0	0.9 %
Eolien <i>naturemade star</i>	8.1	177.4	185.6	
Eolien	0.4	5.3	5.7	
Eolien total	8.5	182.8	191.3	1.7 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	294.1	629.0	923.1	
Hydraulique <i>naturemade basic</i>	0.0	4654.3	4654.3	
Hydraulique	4424.6	965.4	5390.0	
Hydraulique total	4718.7	6248.7	10967.4	96.5 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	0.0	17.0	17.0	
Biomasse	< 0.1	32.4	32.4	
Biomasse total	< 0.1	49.4	49.5	0.4 %
RPC	10.6	51.6	62.2	0.5 %
Total renouvelables	4765.8	6602.6	11368.4	100.0 %

Figure 1: Quantité totale d'électricité issue de nouvelles sources énergétiques renouvelables vendue en 2014, sous la forme de produits purs ou mixtes. La quantité d'énergie au bénéfice de mesures d'encouragement RPC n'est pas prise en compte dans ces valeurs.



2. Méthode et représentativité

Entre 1996 et 2008, l'enquête sur l'évolution du marché des produits électriques renouvelables auprès des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) était réalisée par l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique AEE. Depuis 2009, c'est l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE qui poursuit cette enquête sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie.

Relevé direct Les chiffres de vente de 387 EAE ayant vendu des produits électriques issus d'énergies renouvelables en 2014 ont été relevés au total. Le nombre de fournisseurs est fortement influencé par les nombreux sous-concessionnaires. Afin d'éviter les doubles comptabilisations, l'enquête a recensé autant les quantités vendues directement aux consommateurs finaux que les quantités écoulées par le biais des revendeurs.

Environ 90 % du marché est exploité Les 387 EAE recensées dans l'enquête sont responsables d'environ 90 % des ventes suisses d'électricité.

Seulement de l'électricité issue d'énergies renouvelables sous forme de produits Les résultats sont représentés comme dans nos précédents rapports : dans les résultats figurent les quantités de produits électriques renouvelables vendues qui sont commercialisées en tant que produits indépendants (produits simples ou mixtes) par les EAE. De plus, on laisse de côté le produit le moins cher pour chaque EAE (même si ce dernier provient à 100 % d'énergies renouvelables), ceci afin d'illustrer la disposition des consommateurs à payer ainsi que leur choix conscient d'électricité renouvelable.

Nombre de commandes et de clients L'enquête recense le nombre de commandes de produits électriques issus d'énergies renouvelables, et non le nombre de clients. Le nombre de clients est légèrement inférieur au nombre de commandes pour les raisons suivantes :

- Certains ménages et entreprises commandent plus d'un produit (par ex. une tranche de courant solaire et une tranche de courant hydraulique). Le nombre moyen de commandes de produits par ménage ou par entreprise n'a pas été spécifiquement relevé dans l'enquête. Hypothèse : entre 1 et 1.33⁶ commandes par client.
- Certains clients possèdent plusieurs bâtiments, donc plusieurs compteurs électriques (par ex. communes politiques). Ils sont comptabilisés comme un seul client par certaines EAE, et comme autant de clients que le nombre de compteurs électriques par d'autres EAE. Ces circonstances ne sont pas différenciées dans la présente enquête en raison du manque de données et pour garantir une exploitation continue des données.

6 Cette supposition a été plausibilisée par plusieurs EAE.

3. Définitions

- Produits électriques** On appelle produits électriques les offres des EAE qui contiennent une qualité définie d'électricité relativement aux agents énergétiques ou au lieu de production, par exemple, et pour lesquels les clients paient en général une plus-value par rapport au mix d'électricité le meilleur marché proposé. La différence par rapport à un approvisionnement classique est que les clients choisissent en toute conscience. Ils couvrent une partie ou la totalité de leur consommation avec des produits électriques issus d'énergies renouvelables. Les produits électriques portent souvent leur propre appellation comme Naturstrom, ökopower, RegioMix, PurePower ou Vitale vert etc. Mais il ne faut pas confondre ces appellations avec les labels de qualité.
- Certificats des produits électriques** Les produits électriques peuvent être commercialisés sous la forme de certificats, indépendamment de leur lieu de production. Un certificat garantit au client que la plus-value écologique pour laquelle il paie a été réalisée et qu'elle n'a pas été vendue plusieurs fois.
- Labels de qualité pour les produits électriques issus d'énergies renouvelables** Les labels de qualité désignent des systèmes d'assurance qualité volontaires. Les labels de qualité sont attribués à certains produits sur la base de critères clairement définis. L'organe d'octroi est une tierce partie indépendante du distributeur et des consommateurs du produit distingué. Il établit des critères mesurables servant à évaluer la performance écologique du produit sur toute sa durée de vie. Les labels de qualité pour l'énergie établissent en plus un bilan entre énergie produite et énergie fournie afin d'éviter la double vente ou l'excès de demande. Le but d'un label de qualité est de différencier les produits plus respectueux de l'environnement des autres produits. Il est important que les labels de qualité créent la transparence à tous les niveaux pour bénéficier de la crédibilité des consommateurs.⁷
- Labels de qualité en Suisse** Les produits électriques renouvelables portant les labels de qualité suivants sont disponibles en Suisse : les deux labels de qualité suisses *naturemade basic* et *naturemade star*, ainsi que les deux labels de qualité TÜV EE01 et TÜV EE02. On peut aussi rencontrer quelques labels de qualité locaux. Les produits électriques proposés sur le marché ne portent pas tous de tels labels de qualité.
- Différenciation de la qualité : électricité écologique = *naturemade star*** La différenciation de la qualité gagne de plus en plus d'importance pour l'électricité issue d'énergies renouvelables. Le recours accru aux énergies renouvelables n'a pas seulement un effet sur le climat, il a aussi une incidence locale sur l'écologie. La protection du paysage et des cours d'eau prennent une place particulièrement importante dans les discussions publiques. Selon une étude de PricewaterhouseCoopers⁸, le label de qualité *naturemade star* est l'unique label dont les critères définissent un standard écologique scientifiquement fondé dans ces domaines. Par « éco-électricité », on entend en Suisse surtout l'électricité qui porte le label de qualité *naturemade star*. Toutes les autres qualités d'électricité issue d'énergies renouvelables sont désignées comme « électricité issue de sources renouvelables ».

⁷ Définition en référence au système de certification ISO 14001.

⁸ PricewaterhouseCoopers (2009) : « Green Electricity – Making a Difference ».

Garanties d'origine Les garanties d'origine identifient l'électricité produite et injectée dans le réseau, et sont émises par un organisme d'évaluation de la conformité accrédité pour ce secteur spécialisé (en Suisse : swissgrid). Depuis le 1^{er} janvier 2013, les garanties d'origines sont obligatoires pour l'entier de la production des installations dont la puissance dépasse 30 kW. Elles sont commercialisées à l'échelle nationale et internationale, et sont annulées dans la banque de données au moment où elles sont remises aux consommateurs. Les garanties d'origine ne sont pas un label de qualité en elles-mêmes, mais elles peuvent véhiculer les labels de qualité à l'intérieur du pays et dans quelques pays de l'UE, fonctionnant comme « earmarks ».

Produits par défaut Cette dernière décennie, la plupart des EAE suisses ont modifié leur offre électrique. Les consommatrices et consommateurs se sont vu proposer des produits de différentes qualités. Ainsi, les clients peuvent choisir eux-mêmes leur mix d'électricité. De nombreuses EAE ont déjà décidé de fournir un produit électrique standard renouvelable à leur clientèle (produit par défaut). Les clients qui ne sont pas d'accord avec cette offre doivent entreprendre des démarches actives pour commander un autre produit.

Les Services Industriels de Genève ont été la première EAE à introduire le modèle par défaut avec 100% de produits renouvelables en 2003, suivis par Elektrizitätswerk der Stadt Zürich en automne 2006. Entre 2007 et 2014, les entreprises suivantes ont entre autres aussi passé à une offre renouvelable attribuée par défaut : Energie Wasser Bern, Industrielle Werke Basel, Energie Thun AG, les Services Industriels de Lausanne, Wasserwerke Zug AG, Industrielle Betriebe Chur, Stadtwerke Winterthur, Elektra Birseck Münchenstein, Azienda Elettrica Ticinese, Società Elettrica Sopracenerina, Aziende Industriali di Lugano, Aziende Municipalizzate Bellinzona, Elektra Baselland, mais aussi de plus petites EAE comme Technische Betriebe Glarus-Nord, Werke Fällanden ou Werke am Zürichsee.

La plupart des EAE qui proposent des produits renouvelables par défaut offrent aussi des produits issus d'énergies non renouvelables. Certaines EAE proposent toutefois déjà exclusivement des produits électriques issus de sources renouvelables (par ex. IWB, Services Industriels de Delémont, EW Herrliberg). Le produit électrique le moins cher n'a pas été recensé pour ces dernières entreprises, puisque pour elles on ne peut pas tirer de déductions sur la disposition à payer des consommateurs et sur le fait qu'ils ont choisi un produit renouvelable en toute conscience. Les quantités de produits non recensées se sont montées à plus de 1.5 TWh/a en 2014.

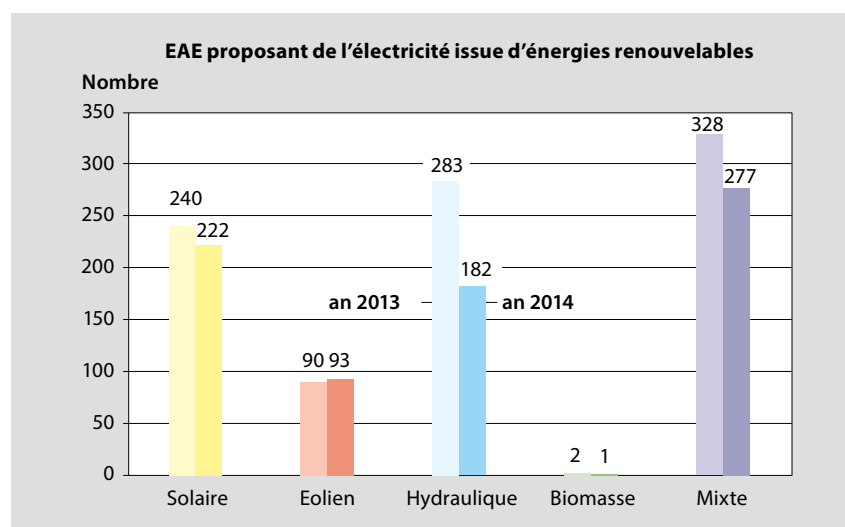
Modèle de promotion *naturemade* Le modèle de promotion *naturemade* encourage la construction de nouvelles installations utilisant de l'énergie solaire, éolienne ou de la biomasse pour produire du courant. Le modèle exige que les produits électriques certifiés *naturemade basic* contiennent au moins 5% de courant *naturemade star*, dont au moins 2.5% proviennent de nouvelles installations solaires, éoliennes ou à biomasse. En plus des systèmes énergétiques mentionnés, la part *naturemade star* restante peut aussi se composer d'électricité produite dans des centrales hydrauliques écologiques.

4. Le marché en 2014

4.1 Offre

L'enquête regroupe 387 EAE proposant des produits électriques renouvelables (contre 433 en 2013). Les grands et moyens fournisseurs y sont presque tous représentés. La baisse du nombre d'EAE participantes est surtout due au fait qu'un gros distributeur d'énergie a adapté son éventail de produits en 2013. Par conséquent, de nombreux revendeurs n'ont plus proposé ses produits en 2014 (en partie sans les remplacer). De plus, une centrale cantonale n'a à nouveau pas participé à l'enquête cette année. Si l'on exclut ces deux aspects, le nombre d'EAE est comparable à celui de l'année précédente. En 2014, les EAE enregistrées ont assuré environ 90 % des ventes d'électricité en Suisse. L'évolution des différents types de produits illustrée dans la Figure 2 est commentée plus en détail dans le chapitre 5.

Figure 2 : nombre d'EAE qui proposaient des produits électriques issus d'énergies renouvelables en 2014 (en fonction du type de produit).



Une part de marché de 80% pour les 10 plus gros fournisseurs

Les 10 plus gros vendeurs de produits électriques renouvelables sur le marché suisse cumulent ensemble 80% de la quantité totale vendue (contre 82 % en 2013). Le marché des produits électriques renouvelables se partage donc entre un nombre toujours croissant de fournisseurs d'énergie.

4.2 Demande

Une demande en hausse de 22.6%

La demande en électricité sous forme de produits renouvelables a augmenté de 22.6% en 2014 par rapport 2013 (14.7% d'augmentation en 2013 par rapport à 2012). Les ventes ont grimpé de 9 275 GWh/a à 11 368 GWh/a.

La part des produits électriques renouvelables à la consommation électrique totale de 57 466 GWh/a⁹ se situe autour de 19.8% (contre 15.6% en 2013). La consommation électrique totale a diminué de 3.1% par rapport à 2013.

36.3 % des 31 319 GWh/a¹⁰ d'électricité renouvelable consommés en Suisse en 2014 (54.5 % de la consommation totale d'électricité) ont été consommés sous la forme de produits électriques renouvelables (contre 35.4 % en 2013).

Vente de courant RPC dans les produits électriques

La part de courant au bénéfice de mesures d'encouragement (RPC) se montait à 0.5 % des ventes totales de produits électriques renouvelables, soit 62.2 GWh en chiffres absolus. 83 % du courant RPC a été intégré dans des produits mixtes, 17 % dans des purs produits hydrauliques et un minuscule pourcentage dans un pur produit solaire. Ce relevé a été effectué pour la première fois en 2014.

4.2.1 Nombre de commandes de produits

Les commandes de produits en augmentation de 19 %

La quantité totale de commandes de produits électriques issus d'énergies renouvelables a passé de 1 054 114 à 1 254 022, elle a donc augmenté de 19 % (contre + 9 % en 2013).

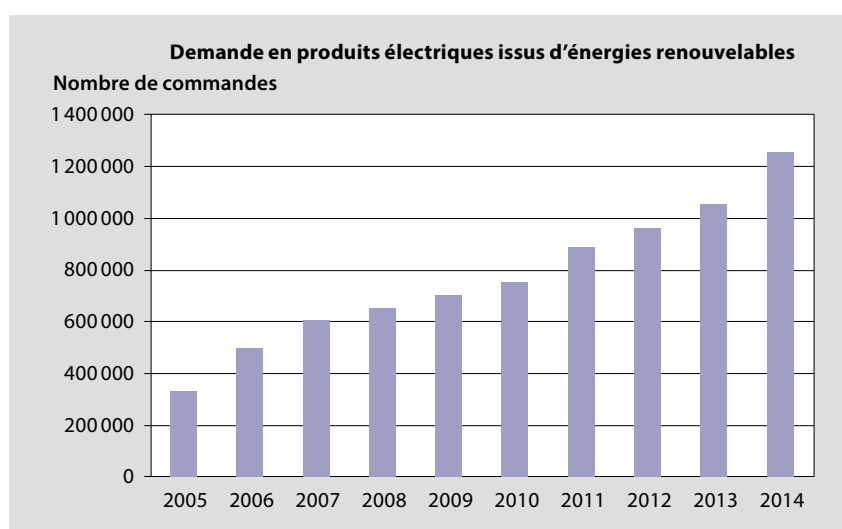


Figure 3: Evolution de la demande en produits électriques renouvelables (nombre de commandes de produits).

Le nombre total de commandes de produits donne le nombre de clients suivant pour les ménages et les entreprises :

Environ 25 % des ménages

■ **Ménages:** Environ 850 000 à 1 125 000 clients (1 125 247 commandes de produits). Sur un total de 3.541 millions de ménages¹¹, cela signifie que 24–31 % des ménages suisses ont commandé des produits électriques renouvelables ne correspondant pas à l'offre la meilleur marché de leur fournisseur.

Plus de 15 % des entreprises

■ **Entreprises:** Environ 95 000 à 125 000 clients (1 28 775 commandes de produits). Sur un total de 557 829 entreprises¹², cela signifie qu'au moins 15 % des entreprises suisses ont commandé des produits électriques renouvelables ne correspondant pas à l'offre la meilleur marché de leur fournisseur.

10 Extrapolation de la part renouvelable de la dernière enquête globale sur le marquage de l'électricité 2013 (page 6) à la consommation électrique globale 2014 (selon Statistique globale de l'énergie 2014, tableau 16).

11 OFS (2014): « Effectif des ménages privés 2013 ».

12 OFS (2015): « Annuaire statistique de la Suisse 2015 ». Tableau 6.2.1.1.

4.2.2 Demande en fonction du type de produit

	GWh/a	Nombre de commandes de produits	Part des commandes de produits
Solaire <i>naturemade star</i>	25.9	35 791	
Solaire	2.0	2 475	
Solaire total	28.0	38 266	3.1 %
Eolien <i>naturemade star</i>	8.1	2 507	
Eolien	0.4	249	
Eolien total	8.5	2 756	0.2 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	294.1	12 029	
Hydraulique	4 435.2	395 242	
Hydraulique total	4 729.3	407 271	32.5 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	0	0	
Biomasse	<0.1	56	
Biomasse total	<0.1	56	<0.1 %
Mixte <i>naturemade star</i>	612.0	84 804	
Mixte <i>naturemade basic</i>	4 923.5	526 683	
Mixte	1 067.1	194 186	
Mixte total	6 602.6	805 673	64.2 %
Total	11 368.4	1 254 022	100 %

Tableau 3 : Produits électriques vendus en 2014 (classés en fonction du type de produit). Les produits *naturemade basic* sont enregistrés comme des produits mixtes.

Presque 2/3 des commandes reviennent aux produits mixtes

Cette année aussi, les produits mixtes représentent le plus grand pourcentage des commandes avec 64.2% (contre 58.6% en 2013). Suivent les produits hydrauliques, dont la part est descendue à 32.5% (37.3% en 2013). 3.1% (2013:3.7%) des commandes de produits reviennent aux purs produits solaires; le courant éolien arrive à environ 0.2% (0.3% en 2013). Le nombre de commandes pour l'électricité issue de la biomasse représente moins de 0.1% (<0.1% aussi en 2013) du nombre total de commandes de produits.

Si l'on répartit les produits mixtes en fonction des agents énergétiques qu'ils contiennent, et qu'on les ajoute aux valeurs des produits purs, on obtient le tableau suivant :

Agent énergétique	Dans les produits simples GWh/a	Dans les produits mixtes* GWh/a	Total GWh/a	Pourcentage dans les produits électriques fournis
Solaire <i>naturemade star</i>	25.9	57.7	83.6	
Solaire	2.0	12.3	14.4	
Solaire total	28.0	70.1	98.0	0.9 %
Eolien <i>naturemade star</i>	8.1	177.4	185.6	
Eolien	0.4	5.3	5.7	
Eolien total	8.5	182.8	191.3	1.7 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	294.1	629.0	923.1	
Hydraulique <i>naturemade basic</i>	0.0	4 654.3	4 654.3	
Hydraulique	4 424.6	965.4	5 390.0	
Hydraulique total	4 718.7	6 248.7	10 967.4	96.5 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	0.0	17.0	17.0	
Biomasse	<0.1	32.4	32.4	
Biomasse total	<0.1	49.4	49.5	0.4 %
RPC	10.6	51.6	62.2	0.5 %
Total renouvelables	4 765.8	6 602.6	11 368.4	100.0 %

Tableau 4 : Quantité totale d'électricité renouvelable vendue (2014), classée par agents énergétiques. Les pourcentages de produits purs et de produits mixtes sont indiqués dans les colonnes. Les produits *naturemade basic* sont enregistrés comme produits mixtes. La part RPC intégrée est pour la première fois indiquée séparément.

* Les valeurs *naturemade star* de cette colonne incluent aussi les quantités *naturemade star* vendues par le biais des produits *naturemade basic*.

La demande en éco-électricité *naturemade star* a augmenté

4.2.3 Demande en éco-électricité *naturemade star*

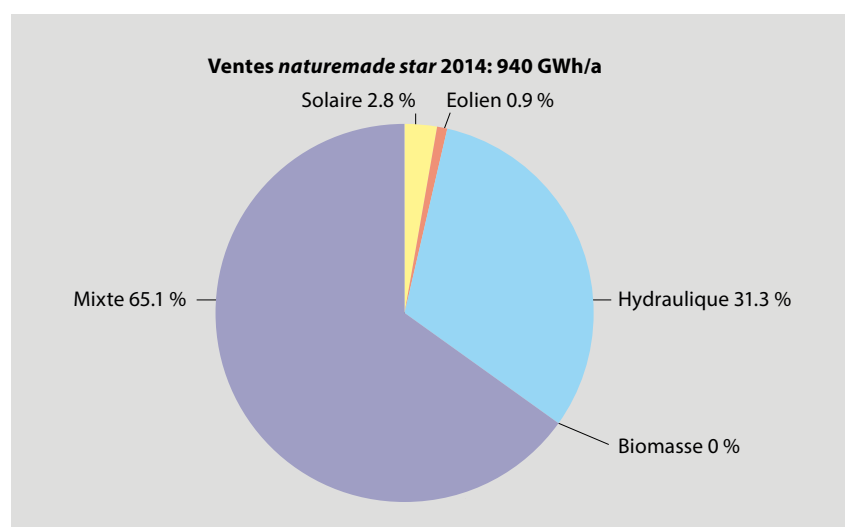
En 2014, 266 EAE proposaient un ou plusieurs produits d'éco-électricité certifiés *naturemade star* (contre 244 en 2013). La quantité vendue aux consommateurs se montait à environ 940 GWh/a (contre 928 GWh/a en 2013; +1.3%). Cela correspond à 8.3% de la quantité totale qui a été fournie aux consommateurs par le biais de produits électriques renouvelables. Ce pourcentage est d'environ 10.6% (1 209 GWh/a) si l'on compte aussi la part *naturemade star* (269 GWh/a) vendue par le biais des produits *naturemade basic* (modèle de promotion).

Tableau 5 : Répartition des produits *naturemade star* (en fonction du type de produit).

Type de produit	Nombre d'EAE	Nombre de commandes de produits	GWh/a
Solaire	152	35 791	25.9
Eolien	87	2 507	8.1
Hydraulique	107	12 029	294.1
Biomasse	0	0	0.0
Mixte	206	84 804	612.0
Total	266	135 131	940.2

La proportion de produits mixtes *naturemade star* est montée à 65.1% en 2014 (53.1% en 2013). Ceci au détriment des purs produits hydrauliques qui représentaient encore 31.3% (43.1% en 2013). Avec 2.8%, le pourcentage de produits électriques issus du solaire n'a pratiquement pas changé (2.9% en 2013); le pourcentage de produits électriques éoliens reste constant avec 0.9% (0.9% aussi en 2013). Plus aucune EAE n'a vendu de purs produits biomasse certifiés *naturemade star* en 2014 (<0.1% en 2013).

Figure 4 : Produits *naturemade star* vendus (par type de produit).



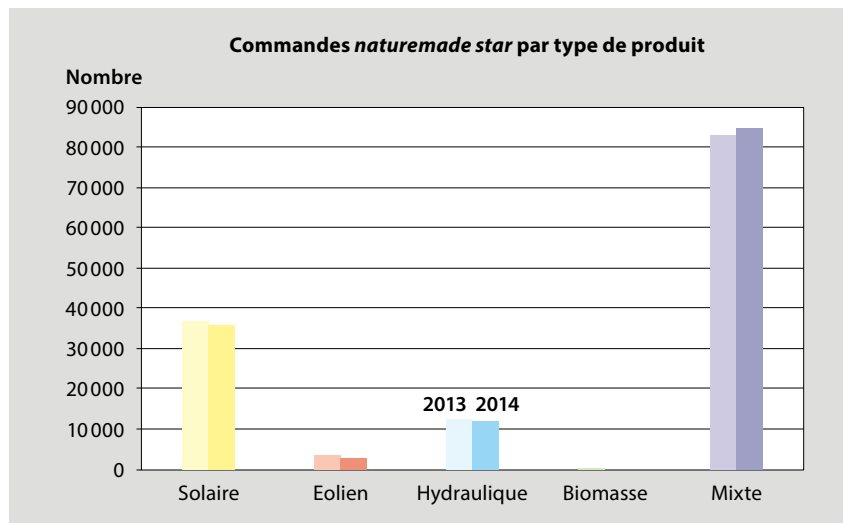
En 2014, les produits mixtes *naturemade star* se composaient à 89.6% d'hydraulique, 4.6% d'éolien, 5.2% de solaire et 0.6% de biomasse.

Tableau 6 : Composition des produits mixtes *naturemade star*.

Produits mixtes <i>naturemade star</i>	GWh/a
Solaire	31.9
Eolien	28.0
Hydraulique	548.3
Biomasse	3.9
Total Mixte	612.0

Le nombre de commandes de produits a augmenté de 0.3 % (+1.2% en 2013) pour atteindre 135 131 (134 684 en 2013).

Figure 5 : Comparaison entre les commandes de produits *naturemade star* en 2014 et en 2013 (en fonction du type de produit).

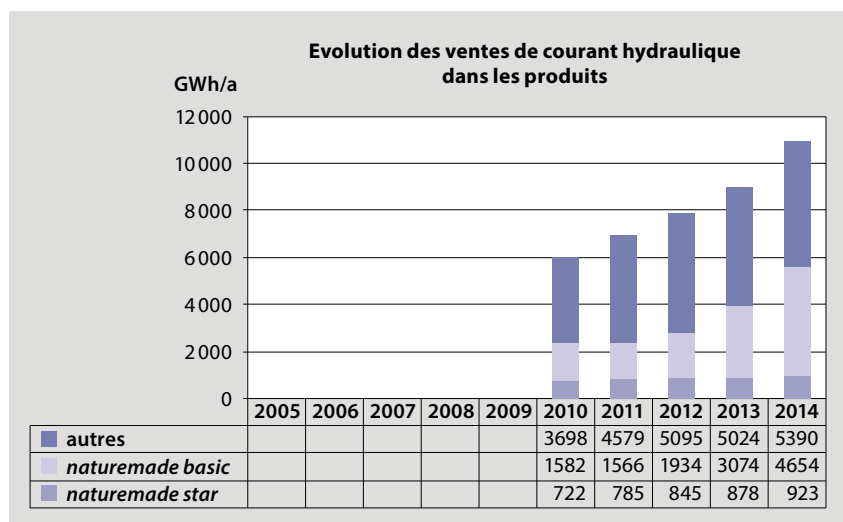


4.2.4 Demande en électricité hydraulique dans les produits

Le chapitre 5 présente l'évolution des ventes des différents types de produits électriques. Comme l'énergie hydraulique continue à occuper une part de presque 95 % dans les produits mixtes, ce sous-chapitre traite tout spécialement de l'évolution des ventes en électricité hydraulique, écoulee soit sous la forme de purs produits hydrauliques, soit sous la forme de produits mixtes (fig. 6).

L'évolution de l'énergie hydraulique dans les produits électriques est indiquée séparément pour *naturemade star*, *naturemade basic* et « autres ». Sur la base des données récoltées lors des enquêtes précédentes, cette évolution peut être décrite de manière consistante à partir de 2010. Les valeurs pour 2014 figurent aussi dans les tableaux 2 et 4.

Figure 6 : Evolution des ventes en électricité hydraulique, écoulee soit sous la forme de purs produits hydrauliques, soit sous la forme de produits mixtes. L'évolution est indiquée séparément pour *naturemade star*, *naturemade basic* et « autres ».



5. Evolution du marché

Lorsque les produits électriques renouvelables ont commencé à être commercialisés sur le marché dans les années 1996 à 1999, le marché du courant solaire et éolien était caractérisé par des achats en petites quantités (en moyenne 100 à 200 kWh/a). A partir de 2000, ce sont surtout les produits issus de l'énergie hydraulique et les produits mixtes qui ont accusé un fort taux d'accroissement. La baisse des prix, la prise de conscience et l'introduction des produits renouvelables par défaut poussent toujours plus de consommateurs à couvrir la totalité de leurs besoins en électricité avec du courant renouvelable et de l'éco-électricité. En chiffres absolus, les ventes de ces produits ont grimpé de 4 GWh/a à 11 368 GWh/a entre 2001 et 2014 (seules les années 2005 – 2014 sont représentées dans la figure 7).

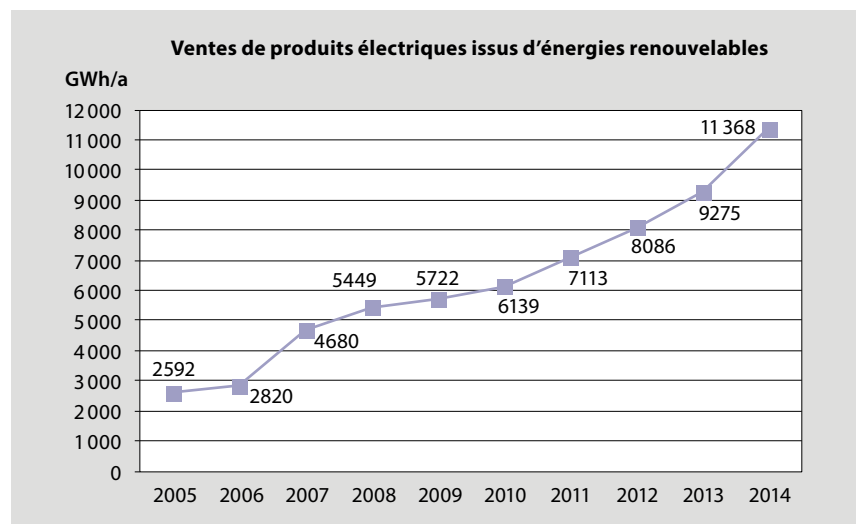


Figure 7 : Evolution des ventes de produits électriques renouvelables.

5.1 Evolution des produits hydrauliques

182 fournisseurs de courant hydraulique

182 EAE proposaient des produits électriques 100% hydrauliques en 2014 (contre 283 en 2013). Cette forte baisse, déjà observée l'année précédente, s'explique par le fait qu'une grande EAE a cessé de proposer des produits hydrauliques purs à ses revendeurs en 2014. D'autre part, plusieurs EAE ont remplacé les produits hydrauliques purs par des produits mixtes en 2014 (par ex. *nature-made basic*).

Hausse de 3.6% pour les commandes en électricité hydraulique

Le nombre total de commandes pour l'électricité hydraulique a été de 407 271 (contre 392 951 en 2013) et a légèrement augmenté (+3.6%) par rapport à l'année précédente malgré le nombre réduit de fournisseurs.

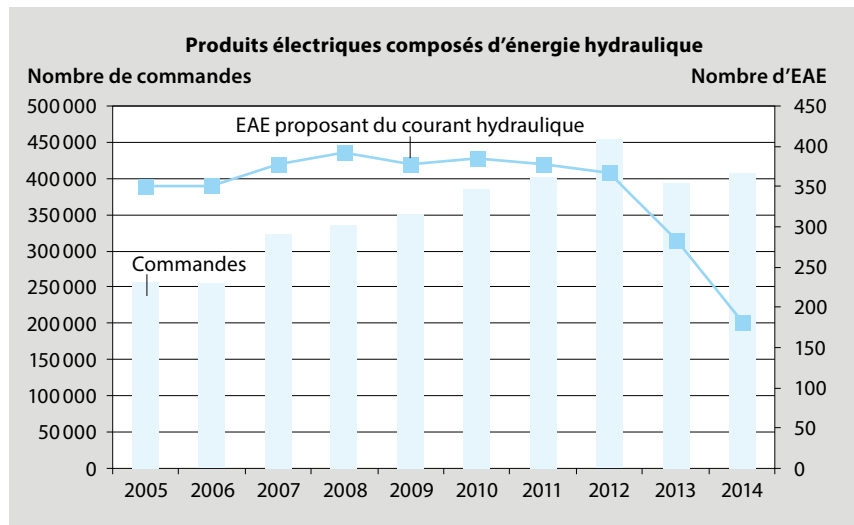


Figure 8: Evolution du nombre de fournisseurs de produits hydrauliques et du nombre de clients qui ont commandé des produits électriques hydrauliques en 2014.

Engagement des clients

71 % (contre 67 % en 2013) de la quantité totale vendue de 4729 GWh/a (4 069 GWh/a en 2013; + 16.2 %) ont été vendus à des entreprises et des institutions publiques. Ces dernières ont passé 40 942 (37 601 en 2013) commandes. 29 % (contre 33 % en 2013) des produits hydrauliques ont été consommés par les ménages.

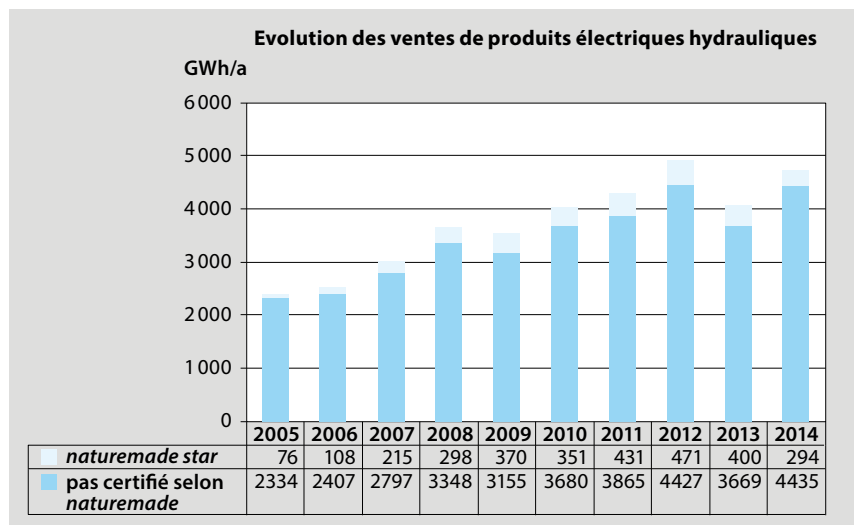


Figure 9: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits hydrauliques (différenciation en fonction de la qualité). Sans la part hydraulique contenue dans les produits mixtes.

5.2 Evolution des produits solaires

222 fournisseurs d'électricité solaire

Les entreprises proposant de l'électricité solaire étaient au nombre de 222 (contre 240 en 2013). En 2014 aussi, cette légère diminution s'explique par le fait que certaines EAE ont cessé de proposer des purs produits solaires, mais ont augmenté la proportion de solaire dans leurs produits mixtes.

2.4% de commandes en moins pour les produits solaires

Le nombre total de commandes pour de l'électricité solaire a été de 38 266 (contre 39 188 en 2013). Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une diminution de 2.4%.

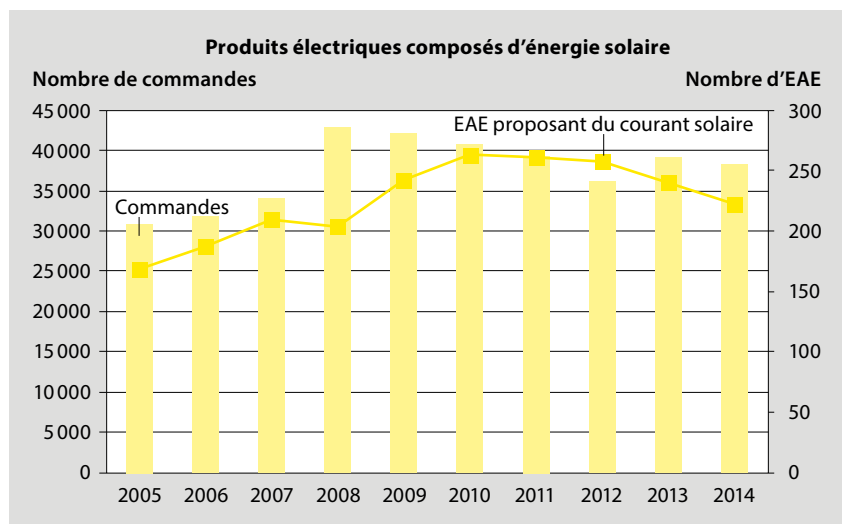


Figure 10: Evolution du nombre de fournisseurs de produits solaires et du nombre de clients qui ont commandé des produits électriques à base d'énergie solaire en 2014.

Engagement des clients

64% (contre 68% en 2013) de la quantité totale vendue de 28.0 GWh/a (28.2 GWh/a en 2013; -0.7%) ont été vendus à des entreprises et des institutions publiques. Ces dernières ont passé 4 279 commandes (2 652 en 2013). 36% (32% en 2013) des produits électriques solaires ont été consommés par les ménages.

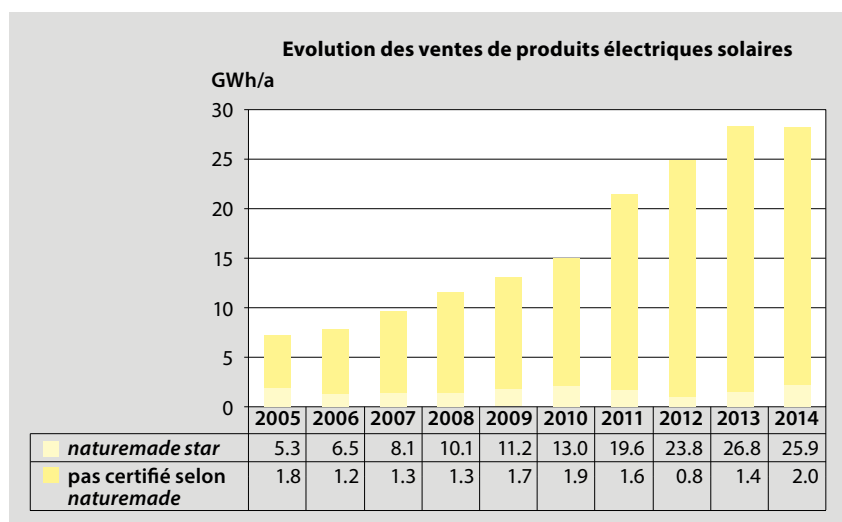


Figure 11 : Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits solaires (différenciation en fonction de la qualité). Sans la part solaire contenue dans les produits mixtes.

5.3 Evolution des produits éoliens

93 fournisseurs d'électricité éolienne Les entreprises proposant de l'électricité éolienne étaient au nombre de 93 (contre 90 en 2013).

25.3 % de commandes en moins pour les produits éoliens Le nombre total de commandes pour de l'électricité éolienne a été de 2 756 (contre 3 688 en 2013). Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une baisse de 25.3 % dont est responsable une EAE en particulier.

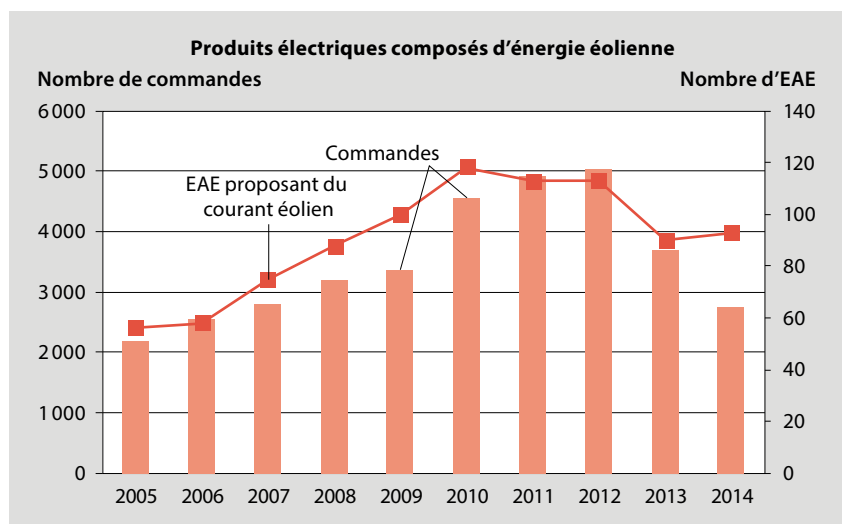


Figure 12: Evolution du nombre de fournisseurs de produits éoliens et du nombre de clients qui ont commandé des produits électriques éoliens en 2014.

Engagement des clients 52% (contre 67 % en 2013) de la quantité totale vendue de 8.5 GWh/a (9.7 GWh/a en 2013; -12.4%) ont été vendus à des entreprises et des institutions publiques. Ces dernières ont passé 41 commandes (contre 193 en 2013). 48% (contre 33 % en 2013) des produits éoliens ont été consommés par les ménages.

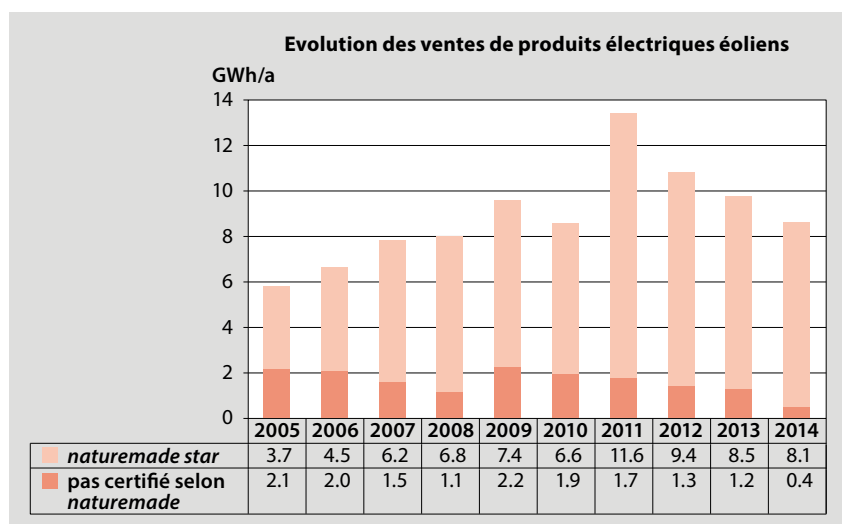


Figure 13: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits éoliens (différenciation en fonction de la qualité). Sans le pourcentage éolien contenu dans les produits mixtes.

5.4 Evolution des produits électriques issus de la biomasse

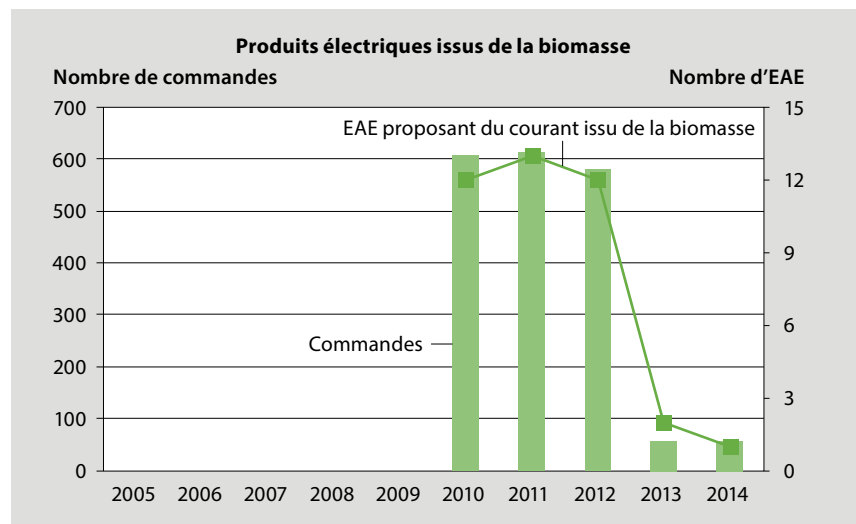
1 seul fournisseur de produits à base de biomasse

Depuis 2008, on ne trouve que sporadiquement des produits simples à base de biomasse sur le marché. En 2014, il n'y avait plus qu'un seul fournisseur (contre 2 en 2013).

Les commandes en produits à base de biomasse restent constantes

Le nombre total de commandes pour des produits à base de biomasse était de 56 (contre 57 en 2013).

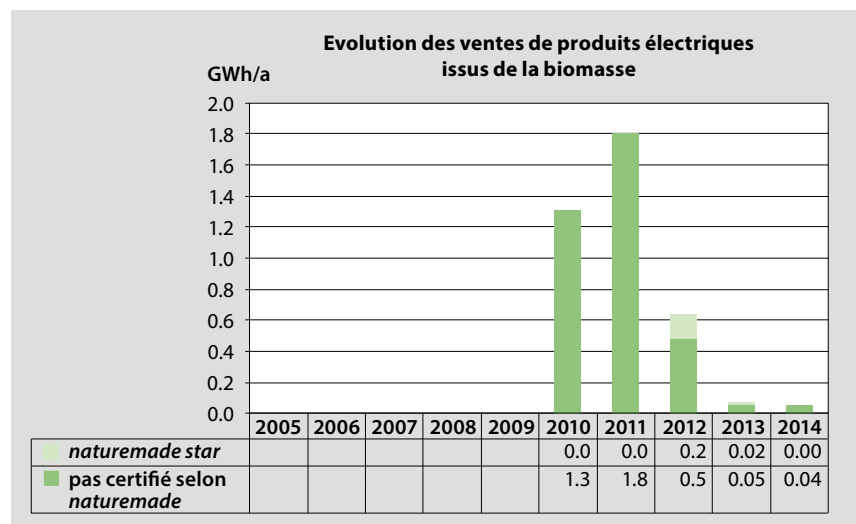
Figure 14: Evolution du nombre de fournisseurs de produits à base de biomasse et du nombre de clients qui ont commandé des produits biomasse en 2014.



Engagement des clients

Comme l'année passée, il n'est pas possible d'établir une répartition des quantités vendues entre les ménages et les clients commerciaux en raison du manque de données.

Figure 15: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits à base de biomasse. Sans le pourcentage biomasse contenu dans les produits mixtes.



5.5 Evolution des produits mixtes

277 fournisseurs de produits mixtes

Les entreprises proposant des produits mixtes étaient au nombre de 277 (contre 328 en 2013). En 2014 aussi, la diminution du nombre de fournisseurs s'explique par le fait qu'une grande EAE a modifié son éventail de produits. Cette régression est en partie compensée par le fait que quelques fournisseurs régionaux ont introduit de nouveaux produits électriques.

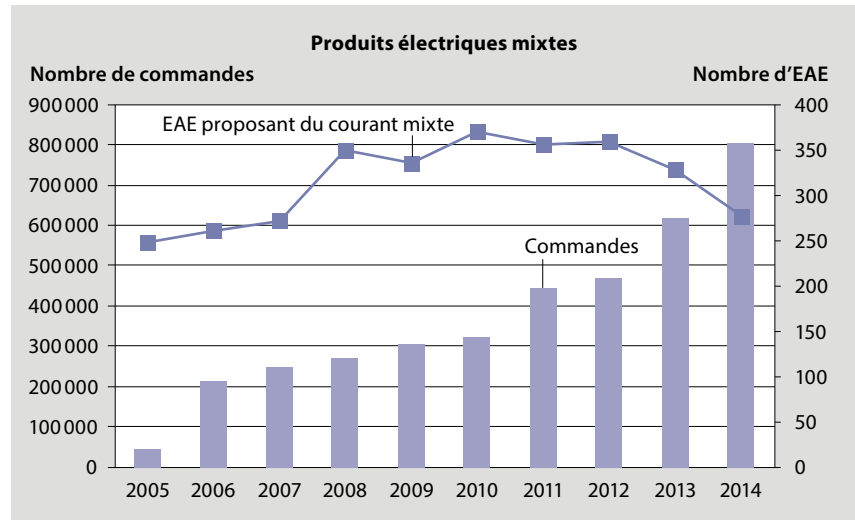


Figure 16: Evolution du nombre de fournisseurs de produits mixtes et du nombre de clients qui ont commandé des produits électriques mixtes en 2014.

Nettement plus de commandes pour les produits mixtes

Le nombre total de commandes pour les produits mixtes a été de 805 673 (contre 618 230 en 2013). Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une forte hausse de 30.3%. Cette hausse s'explique par le fait que plusieurs EAE ont introduit de nouveaux produits par défaut *naturemade basic* et que quelques EAE ont remplacé les produits hydrauliques par des produits mixtes.

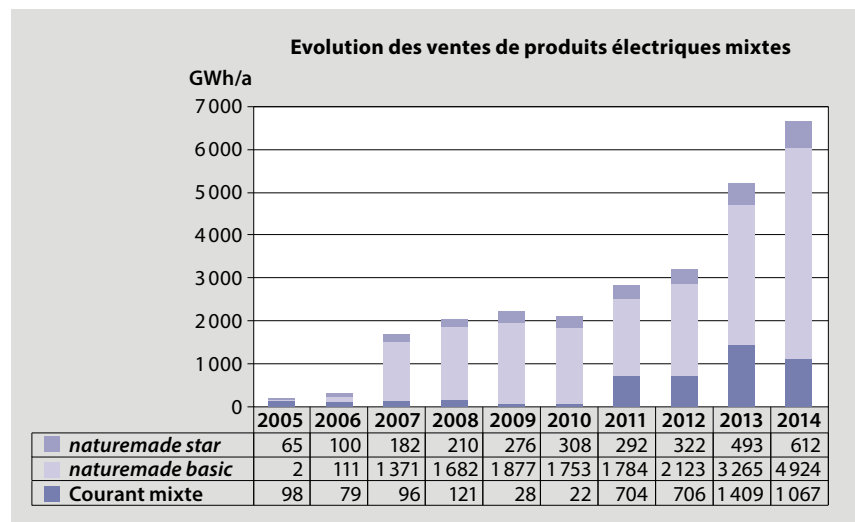


Figure 17: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits mixtes.

Engagement des clients

50% (contre 59% en 2013) de la quantité totale vendue de 6 603 GWh/a (5 168 GWh/a en 2013; +27.8%) ont été vendus à des entreprises et des institutions publiques. Ces dernières ont passé 83 513 commandes (contre 34 725 en 2013). L'accroissement du nombre de commandes s'explique principalement par la meilleure qualité des données et ne correspond donc pas à une hausse effective. 50% (contre 41% en 2013) des produits électriques mixtes ont été consommés par les ménages.

6. Conclusions

Croissance grâce à l'introduction des produits par défaut à base d'énergies renouvelables	Le marché des produits électriques renouvelables et de l'éco-électricité a continué à évoluer positivement en 2014, et a présenté une hausse supérieure à 22 %. Les EAE qui ont adapté leur mix de fournisseur par défaut à du « 100 % renouvelable » ont cette année aussi contribué à cette évolution favorable.
La tendance aux produits mixtes persiste	Deux distributeurs d'énergie régionaux et quelques plus petits fournisseurs ont passé à une offre par défaut <i>naturemade basic</i> en 2014. Comme les produits <i>naturemade basic</i> sont enregistrés en tant que produits mixtes en raison du modèle de promotion intégré, et que d'autres EAE (dont un distributeur cantonal) ont passé d'un produit hydraulique à un produit mixte, on observe surtout une forte croissance pour les produits mixtes. Les ventes de produits hydrauliques ont toutefois aussi augmenté en 2014.
Un marché plus largement soutenu	Le marché des produits électriques renouvelables et de l'éco-électricité se répartit sur un nombre toujours croissant d'intervenants. Si les trois principaux fournisseurs d'énergie (« top 3 ») contrôlaient 85 % des ventes totales en 2009 – et le top 10 les 95 % –, ils ne contrôlent plus que 57 % des ventes (top 10 : 80 %) cinq ans plus tard.
L'adaptation de l'éventail de produits crée un effet exceptionnel	En 2014, tout comme déjà en 2013, les résultats relatifs au nombre d'EAE proposant des produits électriques renouvelables sont fortement marqués par le fait qu'une grande EAE a adapté son éventail de produits. Il s'agit d'un effet exceptionnel lié à cette EAE, et qui n'aura plus d'influence à partir de 2015.
Plus de 50 % du marché pour <i>naturemade</i>, forte croissance des produits <i>naturemade basic</i>	En 2014, la part de marché des produits électriques <i>naturemade</i> a grimpé à 51.5 %. Y ont surtout contribué les produits électriques <i>naturemade basic</i> dont la demande a de nouveau fortement augmenté (+50.8 %). Comme déjà mentionné, cette évolution s'explique surtout par le fait que deux fournisseurs d'énergie régionaux et quelques plus petits distributeurs ont adapté leur offre de produits par défaut.
<i>naturemade star</i> tient plus de 10 % du marché	En 2014, la demande en produits <i>naturemade star</i> a un peu moins augmenté que le marché global. Les ventes ont néanmoins continué à croître (+1.3 %), alors que la part de marché est descendue à 8.3 %. Si l'on tient compte de la part <i>naturemade star</i> vendue au travers des produits <i>naturemade basic</i> , sa part de marché était de 10.6 %.

**«Environ un quart des ménages
commandent des produits
électriques renouvelables.»**